

Rapport provisoire septembre 2016

Résumés des chapitres

Chapitre 1 : Tendances sociales et nouvelles géographies

Résumé :

Le 1^{er} chapitre examine certains des processus sociaux les plus importants que le monde ait connu avec un accent particulier sur les quatre ou cinq dernières décennies. Il met l'accent sur les principaux processus et choix sociaux tout en offrant une vue d'ensemble de la nature ambivalente du progrès social. Ainsi, il anticipe certains des thèmes qui seront abordés plus en détail dans d'autres chapitres.

Au début du 21^e siècle, l'humanité se tient sur un pic de capacités et de possibilités, à la suite d'une libération sans précédent de ce qu'Emmanuel Kant appelait son « immaturité auto-imposée ». Beaucoup de gens ont maintenant plus d'options pour s'exprimer et pour construire un meilleur avenir collectif. Ces résultats positifs sont générés au cours d'une Grande Transformation dans un processus d'action collective produisant des avantages publics et collectifs (Polanyi, 1944). Un grand nombre d'acteurs du monde des affaires, des gouvernements, des mouvements du travail et des mouvements sociaux du monde entier a lutté pour construire, développer et maintenir des espaces pour l'émancipation humaine. Cela a conduit à des marchés intégrés régulant les conséquences sociales. Ce processus avait une composante importante en science et en technologie, étant donné que les luttes politiques pour l'émancipation humaine et l'appropriation des bénéfices se spécialisaient souvent sur le changement scientifique et technologique. Dans un même temps, l'humanité fait face à un abîme de catastrophes, ce qui entraîne des conséquences, attendues ou non, de la Grande Transformation du XX^e siècle. De nouveaux défis découlant de l'inégalité forte, du changement climatique et de nombreux autres problèmes récemment capturés dans les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

menacent la réalisation de gains futurs et pourrait diminuer les possibilités d'épanouissement humain.

Alors que sur de nombreuses bases l'humanité a connu des progrès individuels et collectifs, sur bien d'autres des promesses de longue date n'ont pas été tenues. La pauvreté et même la misère peste encore pour une grande proportion de la population mondiale. L'inégalité, qui avait reculé de manière significative dans les coins les plus riches du monde après la seconde guerre mondiale, a grimpé en flèche au cours des dernières décennies. Dans quelques-unes des sociétés nationales les plus riches, l'écart entre les pauvres et les riches est devenu plus large. Rampante est l'abîme qui divise encore les pays pauvres et riches.

L'image devient encore plus ambiguë lorsque l'on passe au-delà des éléments strictement économiques du progrès. Ainsi, par exemple, les progrès sont évidents dans certains milieux du monde en ce qui concerne la reconnaissance sociale des différences telles que la race, l'origine ethnique et le sexe, mais dans beaucoup d'autres les minorités et les femmes restent victimes de stigmatisation, des préjugés et de discrimination.

La question environnementale indique clairement que le progrès a ses coûts et bénéfices. Alors que la collectivisation du problème a été si difficile, l'épuisement des ressources est avantageux à court terme pour certains mais pénalise les autres et prépare une catastrophe pour tous dans un avenir plus lointain. Le XXI^e siècle a besoin d'une nouvelle Grande Transformation pour intégrer et réguler les marchés encore une fois dans les relations sociales qui, dans ce second tour, doit inclure une meilleure relation avec l'environnement.

Après avoir examiné les avantages et les inconvénients des ressources actuelles de la société, ce chapitre examine les transformations sociales récentes et certaines des nouvelles configurations spatiales – exprimées d'une façon quelque peu simpliste comme la « mondialisation » - cherchant ainsi à rendre compte de leurs diverses implications.

Ensuite, il examine les relations historiques entre la démocratie et le capitalisme, leurs tensions et leurs perspectives à venir. Une attention particulière est également accordée aux motifs complexes d'interaction entre les domaines de production et de reproduction qui ont caractérisé nos structures sociales et nos relations sociales, ainsi qu'aux principaux changements et tendances démographiques et leurs conséquences pour la consommation. Enfin, il regarde vers l'avenir, opposant quelques tendances sombres dans l'action collective à certaines preuves suggérant de nouveaux acteurs pour le progrès social. Ces derniers comprennent des initiatives soutenues impliquant l'activisme social qui visent à améliorer la délibération politique populaire et la mobilisation des protestations, à affirmer la reconnaissance sociale, à promouvoir des valeurs de solidarité, etc. Que ces acteurs collectifs sont orientés à la redistribution et à la justice sociale, à la reconnaissance symbolique, ou à toute autre réclamation pour le progrès social, ils appellent tous à la capacité humaine à mobiliser des ressources d'une manière délibérée et à renforcer un appel à la science et à la technologie socialement responsables.

Le message général que le Chapitre 1 transmet est que l'histoire humaine ne peut se résumer en lignes de tendance linéaire, car elle est pleine de cycles, de chocs éventuels, de conséquences imprévues et inattendues, et de reprises, d'autant plus qu'elle est diversifiée à l'échelle mondiale. L'histoire du passé, disons 200 années, semble très différente selon la partie du monde social à partir de laquelle on la regarde. Les sciences sociales et l'historiographie ont encore à reconnaître pleinement et à prendre en compte cette diversité, avec ses implications importantes pour les significations ambiguës et contestées des concepts tels que le progrès, le développement et l'évolution. Cependant, l'histoire humaine n'est pas non plus réductible à une série d'événements aléatoires. Des motifs sont perceptibles, et certains changements sociaux semblent susceptibles d'être irréversibles. Par exemple, l'abolition de l'esclavage, d'états patrimoniaux, de l'apartheid, ou du patriarcat (où il a eu lieu) semblent avoir un seuil élevé de réversibilité. Peut-être cela indique que la situation mondiale en début du 21^{ème} siècle peut être mieux abordée dans



une perspective qui met l'accent sur le développement de motifs, leurs causes et comment avoir un impact sur eux.

Chapitre 2 : Progrès social : une boussole

Résumé :

Ce chapitre présente les principales dimensions normatives qui devraient être considérées pour évaluer le progrès des sociétés en général et aussi évaluer les propositions concrètes de politiques ou d'actions à l'aune de leur contribution à un tel progrès. Nous nous sommes efforcés d'identifier les dimensions qui sont d'une importance fondamentale, et non réductibles à d'autres notions. Certaines de ces dimensions sont des *valeurs* qui portent en premier lieu sur l'évaluation des états de choses, et d'autres sont des *principes* qui portent en premier lieu sur l'action. Reconnaître une multiplicité de valeurs et de principes est important non seulement par respect envers la diversité des opinions que l'on rencontre dans la société, mais aussi parce qu'il est difficile de réduire la liste des dimensions les plus importantes d'une manière qui est à la fois non controversée et claire. Nous avons adopté le postulat que toute approche considérée ici doit accorder une égale valeur morale à toute personne.

Dans la section 3, nous discutons des valeurs de base les plus importantes. Nous introduisons et comparons les différentes notions de bien-être (bonheur, fonctionnements et capacités, préférentialisme) et de liberté. Nous décrivons comment la non-aliénation peut être considérée comme une condition nécessaire à la réalisation de libertés essentielles. Dans le contexte des relations sociales, nous signalons la valeur importante de l'estime, et nous soutenons que la solidarité en tant qu'ensemble commun d'attitudes et de dispositions a non seulement un rôle instrumental pour motiver la redistribution, mais doit aussi être considérée comme une valeur de base à son propre compte. Nous montrons aussi comment les biens culturels et l'environnement ont une valeur intrinsèque qui va au-delà de leur importance pour le bien-être humain.

Dans la section 4 nous nous tournons vers les principes qui sont les plus pertinents pour l'évaluation du progrès social. Tout en faisant la distinction entre les différentes branches de la justice, nous portons la plus grande attention à la justice sociale. Nous soutenons que le respect des droits fondamentaux est le principe le moins controversé dans ce domaine. Alors que les libertariens affirment que la justice se limite à respecter les droits des personnes, nous décrivons les différentes notions de justice sociale qui vont au-delà du respect des droits fondamentaux :

l'égalité des opportunités (chances), égalitarisme, prioritarisme (donner une priorité relative aux défavorisés) et maximin (donner une priorité absolue aux plus défavorisés). Nous discutons les implications distributives de l'utilitarisme et le potentiel des autres approches de maximisation. Enfin, nous soutenons que, même si la société était parfaitement juste, elle devrait néanmoins compter dans de nombreux cas de besoins urgents sur la bienfaisance et la générosité des individus.

Les valeurs et principes introduits peuvent être utilisés pour évaluer le progrès social d'une variété d'entités différentes qui embrassent différents ensembles d'agents. Dans la section 5, nous discutons du progrès social des individus, des groupes de la société civile, des nations, des générations futures et des animaux, ainsi que – à l'égard de la justice – du globe.

Dans la section 6, nous considérons un ensemble similaire d'entités, désormais considérées comme des agents qui peuvent ou non agir comme ils le devraient. L'ensemble des agents comprend des collectifs politiques et non-politiques ainsi que des individus. Considérer cette variété d'agents requiert d'introduire d'autres principes qui ne sont pas indéniablement dérivables de ce qui précède. Nous commençons avec les principes qui sont spécifiques aux gouvernements : la primauté du droit, de la responsabilité et de la transparence, les droits à participation politique et à la démocratie. Nous passons ensuite aux principes spécifiques à la société civile (tolérance et respect au pluralisme) et au monde global (les limites de la justice mondiale). Nous discutons enfin les obligations des particuliers dans leurs relations informelles, et les principes éthiques appelant les individus à cultiver une éthique coopérative et de bienfaisance.

Etant donné que notre tâche était d'établir une boussole utile dans une large variété de domaines, notre analyse reste délibérément abstraite. Dans la dernière section, nous discutons la façon dont elle peut être concrètement appliquée dans des domaines spécifiques. Nous suggérons que nos valeurs et nos principes devraient être traduits en un ensemble d'indicateurs particuliers ; l'information que l'on obtient grâce à eux peut alors être résumée en une série de bulletins. Certes, chaque choix d'indicateurs spécifiques donnera toujours une interprétation réductrice des objectifs sous-jacents. En partie pour cette raison, les bulletins doivent être considérés uniquement comme une source utile d'informations dans une discussion plus large. Évaluer si un changement passé ou proposé constitue un progrès social exige une conversation judicieuse sur la façon dont les



compromis entre les différents objectifs doivent être gérés et dont la morale et les contraintes doivent être prises en compte.

Chapitre 4 : croissance, développement humain et bien-être planétaire

Résumé

Il existe de nombreuses définitions concurrentes de la croissance économique. Les facteurs de la croissance économique et de la stagnation comprennent la population et démographie (4.2.1), l'éducation et le capital humain (4.2.2), le développement technologique (4.2.3), les dotations en ressources, la géographie et l'environnement (4.2.4) ainsi que différents acteurs, les institutions et la politique (4.2.5). Ce chapitre montre que lorsque la croissance économique accélère, les taux de natalité et de mortalité baissent et de l'éducation augmente. À mesure que les connaissances progressent et que les avancées technologiques sont faites, la croissance économique en résulte. Tandis qu'il a été prouvé que la dotation en ressources, la géographie et l'environnement sont comme d'une importance critique pour la croissance économique, il y a débat dans la littérature concernant les mécanismes précis par lesquels la croissance économique est affectée. Par ailleurs, alors que tous les pays comprennent un mélange d'institutions généralisées (celles qui s'appliquent à tous les agents économiques avec égalité) et d'institutions particularisées (celles qui s'appliquent uniquement à un sous-ensemble d'agents), les institutions généralisées ont été jugées particulièrement importantes pour la croissance économique.

La croissance économique est souvent louée, mais elle a aussi ses critiques. De telles critiques, négatives et positives, reposent à la fois sur les engagements normatifs et empiriques. Il est largement reconnu que le produit intérieur brut (PIB) n'a de valeur en soi uniquement dans la mesure où il contribue à d'autres produits, tels que la satisfaction préférentielle (4.3.1.1), le bonheur (4.3.1.2), les capacités de fonctionner (4.3.1.3) et le sens de la vie (4.3.1.4). L'état de consommation (4.3.1.5) a été lié à la satisfaction préférentielle, au bonheur et aussi dans une certaine mesure aux capacités de fonctionner, et est donc également un outil pour évaluer la croissance économique. Cependant, la croissance

économique a également été liée à la pollution technologique industrielle (4.3.1.6) et à des effets néfastes pour la nature et les animaux, qui ont une valeur intrinsèque en eux-mêmes (4.3.1.7). Une dernière mesure de la croissance économique concerne son impact sur la stabilité politique et la légitimité (4.3.1.8).

Après avoir examiné ce qui importe au-delà du PIB, le chapitre traite de la répartition des biens - si la croissance économique devrait être jugée en termes de sa contribution à maximiser le bien (4.3.2.2), s'assurer des quantités égales de celui-ci (4.3.2.3), en soulevant les gens au-dessus d'un certain seuil (4.3.2.4), ou en donnant la priorité aux moins favorisés (4.3.2.5), chacun ayant des arguments pour et contre. La pollution environnementale liée à la croissance économique a été montrée comme exerçant une incidence négative sur certains groupes plus vulnérables que d'autres - l'injustice environnementale - ce qui soutient le droit de chaque individu d'avoir une chance égale de respirer l'air pur, boire de l'eau potable et d'être protégé contre les toxines de l'environnement (4.3.2.6).

La croissance économique observée depuis la révolution industrielle a eu des répercussions sur les richesses sociales (4.4.1) et naturelles (4.4.2). Elle a été corrélée avec des transitions fondamentales dans la manière dont les sociétés sont organisées, des changements de tendances de fécondité, une augmentation dans les secteurs de la fabrication et des services (4.4.1.6) ainsi que dans l'énergie et la consommation matérielle (4.4.1.7), un investissement grandissant dans l'éducation et l'urbanisation rapide (4.4.1.4). La croissance économique ne contribue pas nécessairement à la réduction de la pauvreté, même si elle peut offrir un moyen de le faire (4.4.1.3). Enfin, il a été montré qu'elle est associée à un écart grandissant dans le contrôle revenu/richeesse mondial, suggérant que les bénéfices de la croissance économique n'ont pas été équitablement répartis (4.4.1.2).

En termes de richesses naturelles, la croissance économique a été corrélée avec des dommages environnementaux, comme le changement climatique (4.4.2.2), la rareté de l'eau et la pollution (4.4.2.3) et l'extinction d'espèces (4.4.2.5). La sécurité alimentaire et la

faim sont également liées à un vaste réseau de disciplines qui se connectent à la croissance économique (4.4.2.4). Les crises d'eau ont un impact limitant la croissance économique, alors que si les ressources d'eau deviennent sûres, cela peut permettre une croissance économique et un développement durable. Plus généralement, les pays dotés de ressources naturelles abondantes se développent systématiquement plus lentement que les pays pauvres en ressources. Il y a un large débat au sein de la littérature sur les raisons de ce phénomène (4.4.2.6). Il existe des paramètres dans lesquels le développement doit fonctionner pour préserver la sécurité des générations présentes et futures (4.4.2.1).

Il existe de nombreux liens entre la croissance économique, le développement durable et le bien-être social (4.4.2.7). La durabilité doit être examinée séparément du bien-être, et est mieux mesurée à l'aide d'un ensemble d'indicateurs (c'est-à-dire un tableau de bord), plutôt qu'un seul indicateur (4.4.3.2).

Le PIB ne peut agir comme une mesure précise du bien-être, étant donné qu'il néglige les questions de répartition, ne prend pas en compte l'impact des activités économiques sur les stocks de capital naturel (entre autres) et n'inclut pas la production de services de la part des ménages. (4.4.3.1) La croissance est strictement un mécanisme permettant d'atteindre d'autres objectifs fondés sur le bien-être social – ce n'est pas un but en soi. (4.4.3.3) Le bien-être est un meilleur indicateur de l'état de l'économie, et inclut des indicateurs multidimensionnels, y compris la santé, l'éducation, la voix politique, l'environnement, etc. (4.4.3.2) Plusieurs mesures améliorées de bien-être ont été développées au cours des dernières décennies, classées dans des mesures monétaires et non monétaires. Certaines de ces mesures comprennent le bonheur national brut, l'approche de la capacité, des indicateurs synthétiques et le produit national net (4.3.2.7). Les diagnostics du bien-être social fournissent une orientation sur la façon de traiter simultanément une utilisation excessive des ressources naturelles et une sous-provision en mettant un prix sur la première et en utilisant de les revenus publics associés pour financer la dernière (4.6.1).

La croissance économique a été indiquée comme ayant des effets défavorables sur le patrimoine mondial (les domaines de ressources qui se situent en dehors de la portée politique de n'importe quel État-nation), mais en même temps le patrimoine mondial peut aussi être une source ou des ressources et des services environnementaux qui eux-mêmes peuvent faciliter la croissance économique. Il est donc nécessaire, en termes des principes judiciaires, de protéger le patrimoine mondial et d'assurer que toute utilisation est durable dans le temps (4.3.2.1). La Gouvernance de ce patrimoine est un défi d'action collective soumis à de fortes incitations de parasitisme et implique une spécification de règles complexes et les droits de propriété (4.5.1 et 4.5.1.2). Les solutions néoclassiques pour adresser cette tragédie des biens communs comportent soit une taxe globale sur l'utilisation du patrimoine, soit un régime commercial mondial pour les droits d'utiliser ou de polluer (4.5.1.1). D'importantes leçons peuvent également être tirées des régimes locaux de gestion coopérative de ressources communes. Bien que les accords internationaux demeurent nécessaires pour adresser les incitations de parasitisme international, des approches polycentriques impliquent un système adaptatif et décentralisé de plusieurs unités autonomes et interagissant à différentes échelles (4.5.3.4 et 4.5.3.3).

Le capitalisme, qui a été crédité de la croissance économique sans précédent, a été critiqué pour de nombreux maux de la société humaine, y compris en particulier le biais dans la distribution des gains et l'accroissement de l'inégalité entre les partis (4.6.5.4). Une perspective intégrée permet une évaluation des coûts et bénéfices du capitalisme, mais fournit également des voies de transformation du capitalisme contemporain, en maintenant ses forces motrices, mais en adressant aussi les inégalités et en protégeant les ressources naturelles (4.6.5.3).

Chapitre 5 : Villes et progrès social

Les villes d'aujourd'hui sont confrontées à une série de défis particuliers qui n'ont pas été rencontrés (du moins volontairement) par les villes au cours des périodes précédentes. Nous mettons l'accent sur plusieurs d'entre eux afin de comprendre la façon dont les villes peuvent être mobilisées pour devenir plus viables et plus justes. La question des villes et du progrès social a une longue histoire intellectuelle et de multiples débats. Une première section examine certains de ces débats. La deuxième section fournit quelques ancrages conceptuels adoptés par les auteurs afin d'effectuer l'analyse et d'étudier d'éventuelles recommandations. La troisième section se concentre sur les multiples façons dont la condition urbaine se réalise dans diverses parties du monde et sous diverses contraintes. Les examens vont de l'Afrique continentale à des cas spécifiques de la Turquie - crise des réfugiés. Cette section se termine par une discussion des mégapoles et de la géographie mondiale de la puissance des grandes villes. La quatrième section donne et remet en cause les préjugés habituels en explorant le fait que les constructions ne sont pas neutres -elles bénéficient à certains plus qu'à d'autres. Il examine le cas des femmes dans les villes comme fournissant des exemples d'un éventail plus large d'inconvénients qui affectent divers groupes. Cette analyse subit un traitement plus large dans la section suivante qui présente les défis et obstacles de l'espace urbain. La sixième partie examine comment la technologie peut servir les gens et les systèmes dans les villes. La septième section examine le lien entre la justice sociale et les villes à travers le prisme de l'émergence d'un discours, le droit à la ville. La dernière section reprend une partie de ce sujet à travers le prisme des recommandations pour avoir des villes plus justes, fournissant un guide de discussion démocratique sur la façon dont le progrès social dans les villes peut être obtenu à court, moyen et long terme.

Chapitre 6 : Marchés, finance et entreprises : le capitalisme a-t-il un avenir ?

Ce chapitre fournit un aperçu et une critique de certaines institutions fondamentales du capitalisme, le marché, la finance et l'entreprise. Il examine dans quelle mesure elles favorisent ou entravent le progrès social. Pour les besoins du présent chapitre, nous concevons le progrès social comme l'élimination des inégalités de richesse et de pouvoir et la facilitation de l'innovation et du progrès technologique, de façon que tous puissent en bénéficier. Le chapitre reconnaît que les institutions du capitalisme se sont développées au fil du temps, à l'intérieur des Etats et en rapport à des institutions d'autres états-nations. Leur contribution au progrès social, ou dans l'alternative, la régression sociale, varie en fonction du contexte historique, politique et géographique, ce que nous avons pour objectif de montrer à travers un certain nombre d'exemples. Nous montrons que si la mondialisation a d'importantes répercussions sur les institutions du capitalisme mondial, leur donnant une portée mondiale autant bien que nationale, elles restent ancrées à l'intérieur des États-nations. Tout au long du chapitre nous avons pour objectif de montrer l'intégration de l'Etat et de l'économie capitaliste et la dépendance des institutions du capitalisme vis-à-vis de l'Etat.

Le chapitre commence par un bref exposé sur la nature et l'étendue du marché. Nous montrons comment les attributs du marché, y compris sa tendance à s'étendre, et une productivité élevée due à des innovation économisant la main-d'œuvre, ont créé d'immenses richesses. Nous notons, toutefois, que l'économie de marché capitaliste a également produit des inégalités énormes entre les personnes et une pollution dont l'effet se fait sentir de manière disproportionnée dans les pays en développement. Le chapitre souligne également l'échec de la modélisation du marché en pratique, citant les exemples de la libéralisation induite par le FMI dans de nombreuses régions du monde en développement et la catastrophe sociale et économique qu'a été la "thérapie de choc"

testée en Russie et dans d'autres pays en transition. Nous notons également les problèmes causés par l'expansion du marché dans les domaines de la vie sociale tels que l'éducation et la santé. Le progrès social est également inhibé par le contrôle de puissants acteurs du marché pouvant s'exercer sur la réglementation et les opportunités d'innovation. Non seulement cela limite l'accès de nouveaux et potentiellement brillants acteurs pour réaliser leur vision, mais en outre cela assure que les produits sont conçus uniquement pour le profit. À mesure que la société devient plus inégale, l'innovation devient de plus en plus axée sur les désirs des plus riches.

Nous poursuivons en examinant l'entreprise sous forme de société en tant qu'institution du capitalisme et mécanisme légal qui a permis le progrès économique et l'innovation, mais a également accru l'inégalité et de la régression sociale. Nous suggérons que, dans une période où il y a eu peu de relance économique après la crise financière, la régression sociale est susceptible d'être la caractéristique dominante de l'activité des entreprises. Le chapitre examine l'émergence historique de l'entreprise comme une personne morale et le développement de l'action comme une forme de propriété transférable et fongible. Ce changement a commencé dans la première période du capitalisme industriel et plus tard a été renforcé par l'institution de la responsabilité limitée. Notre analyse indique que les actionnaires ne sont pas propriétaires de l'entreprise : ils ont émergé historiquement comme des investisseurs de l'extérieur s'apparentant aux obligataires, et leur prétention à contrôler l'entreprise s'est peu à peu affirmée dans la période moderne comme dispositif pour la réduction de la surveillance et des autres coûts de transaction, ou pour le partitionnement de l'actif. Toutefois, en termes de progrès social, l'idée qu'il est du devoir des gestionnaires de rechercher la valeur pour les actionnaires a accru l'inégalité et fait échec à l'innovation. L'augmentation de la valeur pour les actionnaires a été obtenue grâce à l'abaissement de la rémunération et des conditions de travail dans la plupart des pays, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, et grâce à l'utilisation à faible coût du travail non protégé des pays en développement dans un contexte de mondialisation de l'économie d'entreprise. Un catalogue de drames

humains dans les milliers d'usines au Bangladesh en témoignent, tout comme l'immense écart croissant entre les plus riches à l'échelle mondiale 1 % - principalement basés dans les pays du Nord (Lakner et Milanovic 2015) - et le reste du monde. Nous montrons comment l'extraction de la valeur de pays en développement est obtenue par le biais de filiales de sociétés multinationales et par le biais de relations contractuelles. Les deux formules protègent en général le parent ou l'entreprise responsable du passif résultant d'accidents industriels tels que le Rana Plaza. Les sociétés en haut des chaînes de valeur mondiales récupèrent la grande partie de la valeur par des rentes et l'accaparement de la partie la plus précieuse de la chaîne qui est souvent protégée par des droits de propriété intellectuelle. Nous considérons, entre autres, le cas des grandes sociétés pharmaceutiques. Nous montrons que l'innovation a été contrecarrée par la pression du marché pour rechercher la valeur pour l'actionnaire, résultant en une plus grande part de bénéfice utilisée pour distribuer les dividendes et opérer des rachats d'action plutôt que pour la recherche et le développement. En tout cas, la tendance à innover, qui est essentiellement un effort pour améliorer la productivité, crée à la fois le chômage ou le sous-emploi et plus de biens qui ne peuvent être achetés par une population paupérisée. Il y a donc une crise, beaucoup l'affirment, de sous-consommation.

En outre, nous examinons les institutions financières, qui sont de plus en plus importantes et de plus en plus mondialisées. Les sociétés comptent sur l'accès aux finances et intègrent les activités financières dans leurs propres activités. La richesse mondiale est concentrée autour des centres financiers mondiaux et ce sont eux essentiellement qui décident qui aura accès aux fonds. Les institutions financières reposent sur l'extraction de la richesse mondiale et ne distribuent pas les financements par référence aux critères de progrès social. Le chapitre souligne également le rôle croissant des finances privées dans la prestation de biens publics et les effets régressifs de ce partenariat. Les institutions des finances en sont venues à inhiber le progrès social parce qu'en tant qu'intermédiaires entre la production mondiale et les finances elles reflètent les hiérarchies des Etats nations et renforcent ainsi les inégalités mondiales.

Intrinsèque aux institutions financières, aux marchés et aux structures juridiques d'entreprise, est l'état capitaliste. À un niveau fondamental, l'Etat protège la propriété privée et l'échange sur le marché. Particulièrement important est son rôle dans la fixation des conditions pour le fonctionnement des marchés du travail. Via la structure légale du contrat de travail, l'Etat régit les formes de l'échange de valeurs entre le capital et le travail, et veille à la subordination du travail au capital, ce qui est essentiel à une économie capitaliste. Au milieu du XXème siècle, cette inégalité fondamentale a été tempérée par le fonctionnement de l'Etat-Providence. Depuis les années 1980, des mécanismes de redistribution et de partage des risques qui sont caractéristiques de l'État-providence ont été affaiblis dans de nombreux pays. Et pas seulement dans le marché du travail, mais dans un certain nombre de contextes économiques connexes, il y a eu un amoindrissement des interventions de l'Etat engagées dans les décennies d'après-guerre, en faveur de formes de "gouvernance" convenant à des économies plus libéralisées et moins axées sur le bien-être (Supiot, 2015). En partie, ceci se passe parce que les États se voient eux-mêmes comme en concurrence pour les investissements et les délocalisations. Les organismes internationaux qui s'employaient auparavant à contenir les effets déstabilisateurs des flux transfrontaliers de biens et de ressources, à l'heure actuelle promeuvent activement la suppression des protections sociales et environnementales qui sont décrites comme des "barrières non tarifaires" au commerce.

Cette évolution nécessitera, le moment venu, une réponse politique et juridique systématique, qui établissent des limites aux marchés et redéfinissent la relation entre le libre-échange et l'Etat. Nous ne pouvons pas couvrir tous les aspects du processus ici, pour des raisons de place, et parce que ce processus est toujours en cours (en fait, à certains égards, il n'a pas encore commencé). Pour illustrer ce qui pourrait être fait dans l'un des domaines qui font partie de notre champ, nous concluons le chapitre en examinant comment les réformes de l'institution juridique de l'entreprise pourraient aider à renverser les tendances que nous avons identifiés dans les sections précédentes de ce chapitre. Nous montrons comment certaines réformes spécifiques pourraient avoir un

impact sur le fonctionnement des marchés et des institutions financières. Nous examinons des réformes pour lutter contre l'évasion fiscale et la dissimulation de richesses qui ont été pratiquées par les réseaux d'entreprise multinationale se jouant de la réglementation et du droit fiscal. Notre analyse porte également sur les réformes visant à protéger les entreprises productives de la cupidité des spéculateurs et des actionnaires et leur permettre de tenir compte des réclamations des employés. Nous considérons que les réformes visant à mettre un frein au lobbying, de Bruxelles à TTIP. Nous considérons les problèmes rencontrés lorsque la réglementation des sociétés passe du contrôle public à la « soft law » et aux pratiques de responsabilité sociale volontaire. Nous proposons une restructuration radicale de la prise de décision qui verrait la suppression des droits de contrôle des actionnaires. Le chapitre propose également des réformes visant à empêcher les sociétés à utiliser de manière opportuniste des fonds publics pour développer des produits pour le profit privé, puis échapper à l'impôt et recourir à la propriété intellectuelle pour extraire des rentes. Nous suggérons comment l'innovation ouverte pourrait être encouragée.

Le chapitre conclut en affirmant que le capitalisme d'entreprise est venu à dépendre de la perpétuation de l'inégalité à la fois dans et entre les États-nations, et en tant que tel est un véritable obstacle aux progrès sociaux. La croissance lente qui a commencé à partir de la crise financière mondiale a renforcé ces problèmes. Nous concluons que des réformes qui servent l'ensemble de la population sont maintenant un impératif à la fois économique et social.

Chapitre 7 : L'avenir du travail - de bons emplois pour tous?

Résumé

Le travail est une activité essentielle pour les individus et la société. La participation au marché du travail détermine un large éventail de leurs chances dans la vie. Travail et emploi confèrent du statut social en plaçant les gens dans les arrangements hiérarchiques de la société. En outre, le travail rémunéré contribue à la réalisation des besoins humains importants de production, d'agence, de développement des compétences et du contrôle personnel, de récompense, de reconnaissance et d'estime de soi, et de participation à de plus vastes réseaux sociaux offrant un soutien et un sentiment d'appartenance.

Le monde du travail est en constante évolution. Les changements démographiques, les innovations technologiques, les réformes institutionnelles et l'intégration économique mondiale influent sur la façon dont les gens travaillent. À la fois la demande et l'offre de main-d'oeuvre sont fondamentalement différentes des périodes antérieures. Le présent chapitre vise à résumer et évaluer les faits concernant les grands facteurs mondiaux qui influent sur l'avenir du travail. Il est évident qu'il existe une grande variation dans les développements nationaux ; pourtant, il y a des questions communes de pertinence générale qui permettent de raconter une histoire mondiale. Les aspects suivants sont mis tout spécialement en avant : la technologie et la mondialisation ; les types d'emploi; le temps de travail et la mobilité du travail; le chômage et l'exclusion; la diversité et la discrimination; la santé; la négociation collective, l'éducation et, enfin, l'emploi et la protection contre le chômage.

La technologie et la mondialisation sont intimement liées, forces d'entraînement de changement structurel de l'emploi et touchant la répartition mondiale des activités économiques et des emplois. Bien qu'il y ait eu changement technologique permanent, les implications des changements récents diffèrent en ce qui concerne les niveaux de développement et la vitesse d'ajustement autour du globe. Au fil du temps, l'intégration mondiale est devenue plus forte, notamment facilitée par l'informatique moderne et d'autres innovations technologiques, menant à la baisse des coûts des transactions internationales, mais aussi par des décisions politiques pour éliminer les obstacles. Ceci pointe l'importance des décisions politiques pour façonner l'impact que la mondialisation peut avoir sur le développement ultérieur des tendances de l'emploi. Les gagnants et les perdants des changements peuvent être identifiés, avec une certaine tendance à la polarisation de l'emploi dans de nombreux pays développés, la création de défis sociaux et politiques de compensation des pertes sans renoncer aux gains potentiels, et par la préparation de nos sociétés à récolter les avantages des progrès technologiques et de l'intégration mondiale par le biais de perspectives, et de stratégies préventives.

Considérant les différents types d'emploi, nous pouvons identifier un grand éventail, en s'écartant plus ou moins de l'idéal type de l'emploi permanent à plein temps dans le secteur formel, la relation d'emploi standard souvent prise comme référence pour évaluer la qualité d'un travail. Le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée, le travail intérimaire, mais aussi différentes formes d'auto-emploi ou à son propre compte ainsi que l'emploi informel diffèrent en ce qui concerne les paramètres de base tels que la stabilité de l'emploi, la rémunération et l'inclusion dans la protection sociale. Les changements institutionnels, mais également les changements dans la structure de l'offre et de la demande pour certaines compétences ont ouvert une vaste diversité de relations contractuelles dans le domaine du travail partout dans le monde, en particulier dues à la création de structures de demande très flexibles et de chaînes de valeur complexes dans les économies d'aujourd'hui.

Bien qu'il existe une fragmentation des marchés de l'emploi caractérisée par différentes formes de flexibilité "externe", les entreprises sont aussi devenues plus souples "en interne", c'est-à-dire en ce qui concerne leurs processus internes de travail, mais en particulier en ce qui concerne le temps de travail et les travailleurs mobiles. En général, les modèles de flexibilité dans le temps de travail et le lieu de travail peuvent être dans l'intérêt des employeurs, des travailleurs ou des deux. Au fil du temps, nous avons vu de nombreux nouveaux arrangements divers pouvant potentiellement concilier productivité et flexibilité dans l'intérêt des employeurs et les préférences de travail/vie des travailleurs. Il y a eu une amélioration dans de nombreux cas. Néanmoins, il reste encore de nombreux cas qui peuvent être considérés comme problématiques du point de vue du progrès social, en particulier les exigences de temps de travail imprévisibles, très court, très long ou de travail posté mal conçu qui ont des effets négatifs sur la santé des travailleurs et des familles. Cela est également observé dans l'emploi informel mal réglementé ou dans des segments de marché du travail formel où les normes de temps de travail ont perdu leur autorité en raison de l'absence de négociation collective et d'une législation à cet effet.

Aux marges du marché du travail, différentes formes de sous-, non-emploi ou de chômage continuent d'exister, pointant une exclusion totale ou partielle de certains groupes du travail rémunéré. Les schémas d'exclusion et les limites du marché du travail sont structurées par les règles institutionnelles définissant certaines formes, et en particulier l'existence d'un État providence et les politiques sociales font du chômage une catégorie et un indicateur utile dans certaines régions du monde seulement. Cela crée des questions de mesure, d'une part, et appelle une multitude d'indicateurs pour évaluer et comparer la mesure d'un manque de travail, et des politiques efficaces de lutte contre le chômage et l'exclusion, d'autre part.

La diversité dans le marché de l'emploi est à la hausse, avec une hausse de l'emploi des femmes, des travailleurs âgés et des migrations, bien que d'importantes lacunes concernant l'intégration sur le marché du travail des femmes, des travailleurs plus âgés ainsi que des migrants, continuent d'exister dans certaines régions du monde. Des études empiriques sur

les effets de la diversité créent une image nuancée, pointant les nombreuses dimensions de la diversité et de ses conséquences. Il y a aussi des données empiriques sur la discrimination dans le marché du travail fondée sur l'appartenance ethnique, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle ou religieuse - ce n'est pas seulement de la création d'obstacles pour des carrières individuelles mais aussi une perte de potentiel productif dans l'économie.

Le travail est aussi intimement lié à la santé et au bien-être individuels. Alors que le chômage est définitivement nuisible en termes de bien-être et de santé, le fait d'avoir un emploi peut contribuer à accroître le bien-être individuel et la santé. Toutefois, il y a aussi certains risques pour la santé liés au travail. Le travail industriel était particulièrement risqué en ce qui concerne les accidents du travail ou les maladies professionnelles provoquées par les substances chimiques, et en réalité, dans de nombreux pays à revenu faible et moyen ces risques sont encore en grande partie un phénomène actuel. Toutefois, dans de nombreux pays développés, des changements récents dans le monde moderne du travail ont créé de nouvelles exigences mentales psychologiques sur les individus, créant des environnements de travail stressants sur le plan psychosocial ou en matière de temps de travail. Tout cela a des implications claires pour que les pratiques au sein des entreprises évoluent afin que les employeurs s'acquittent de leurs responsabilités, il y a un rôle pour les politiques publiques en ce qui concerne la prévention des risques pour la santé sur le lieu de travail, en particulier en ce qui concerne la réglementation, la surveillance et les services de soutien.

La négociation collective est un mécanisme institutionnel important pour établir des normes en ce qui concerne la rémunération, le temps de travail et autres conditions de travail. Il a également un rôle dans le règlement de conflits distributifs. Par rapport à la législation, les conventions collectives peuvent être plus souples car elles prennent en considération les spécificités du secteur ou de l'entreprise. La recherche empirique montre que la négociation collective multi-employeur peut entraîner une baisse de l'inégalité des revenus et que la négociation centralisée ou coordonnée est avantageuse pour un développement économique positif. Pourtant, les systèmes de négociation sont assez diversifiés dans le monde entier, avec d'énormes différences de couverture de la négociation, de densité syndicale et d'organisations d'employeurs, ainsi qu'une tendance à la baisse de la couverture de la négociation collective et à une décentralisation accrue; des différences similaires peuvent également être observées à l'intérieur de chaque pays. Alors que la négociation collective est un système volontaire, les politiques publiques telles que l'extension des clauses peuvent également contribuer à une couverture élevée dans les systèmes à faible densité organisationnelle.

Le capital humain est un élément essentiel des chances dans la vie et des opportunités d'emploi de chacun. Il est également crucial pour la productivité économique et la richesse de la société. La recherche empirique montre que la constitution de compétences a un profil particulier au cours de la vie avec des investissements éducatifs à différentes étapes

s'appuyant l'un sur l'autre. L'éducation dans la petite enfance a le plus de rendement et un clair potentiel de réduction de lacunes de capacité au sein des enfants d'origines différentes. Le taux d'inscrits à l'école est loin d'être complet en particulier dans les pays à revenu moyen et faible, mais il est essentiel pour sécuriser les chances de mener une vie indépendante à l'abri de la pauvreté. La recherche comparative donne également des indications sur la contribution spécifique de l'enseignement et de la formation professionnelle pour une transition en douceur de l'école au travail, en particulier si cela est combiné avec un apprentissage structuré dans les entreprises. L'enseignement supérieur est important pour le progrès de la société et l'innovation. Comme pour la scolarisation, l'enseignement supérieur a tendance à fonctionner sous des contraintes de crédit de sorte que le soutien au moyen de subventions publiques est une mesure importante pour atténuer les inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur. Enfin, la formation continue en cours d'emploi est nécessaire pour mettre à jour les compétences dans un environnement économique en mutation.

Les politiques concernant la protection de l'emploi, la protection contre le chômage et le réemploi ont une influence directe sur la stabilité et la mobilité sur le marché du travail. Dans de nombreux pays, les règles institutionnelles régissant les contrats permanents dans le secteur formel permettent de stabiliser les relations de travail à durée indéterminée, mais peuvent entraver l'entrée sur le marché du travail pour certains groupes dans la population active parce qu'ils tendent à renforcer une segmentation de l'emploi. En outre, dans de nombreux pays la couverture par une assurance chômage est très limitée, entraînant un double désavantage de ceux en emploi temporaire ou informel. Par conséquent, l'emploi et la protection contre le chômage privilégient souvent certains groupes par rapport à d'autres, créant des lacunes dans la protection des personnes les plus vulnérables. Les politiques actives du marché du travail peuvent contribuer à promouvoir la réintégration dans l'emploi après des périodes de chômage et, de fait, il existe de nombreuses options efficaces en matière de réemploi - toutefois, dans une perspective mondiale, l'application de ces politiques est très inégale étant données les contraintes institutionnelles, financières et administratives.

En nous fondant sur notre évaluation des données globales sur des questions centrales d'emploi, quelques conclusions pour des politiques supranationales, nationales et sous-nationales peuvent être tirées.

Tout d'abord, en regardant au-delà des politiques de l'emploi, des possibilités de croissance économique devraient être assurées conformément à la durabilité écologique – sans un tel dynamisme durable l'objectif de bons emplois pour tous peut difficilement être réalisé.

Deuxièmement, selon nous, le plein emploi équitable dans le secteur formel devrait être un objectif central des institutions internationales et des stratégies nationales de développement.

Troisièmement, bien qu'il y ait beaucoup de variation entre les pays et les secteurs en termes de développement, les ressources disponibles et les capacités institutionnelles, nous pensons que de bons emplois peuvent être caractérisés par un ensemble de caractéristiques essentielles.

De bons emplois:

- sont libres de caractéristiques majeures de précarité, comme un manque de stabilité et un risque élevé de perte d'emploi, un manque de mesures de sécurité et l'absence d'un minimum de protection de l'emploi;
- permettent aux personnes d'exercer un certain contrôle sur les questions telles que le lieu et le calendrier de travail et les tâches à accomplir, et ces emplois placent des exigences de travail convenablement élevées sur les personnes, sans épuiser leurs ressources et capacités, et sans nuire à leur santé;
- fournissent de l'emploi équitable en termes de gains et d'engagement des employeurs à garantir la sécurité d'emploi;
- offrent des possibilités de formation professionnelle, d'apprentissage et des perspectives de promotion au cours de la vie, favorisant ainsi l'aptitude au travail et stimulant le développement individuel;
- évitent l'isolement social et toute forme de discrimination et de violence;
- visent à concilier travail et vie personnelle par la mise en œuvre de règles appropriées dans les pratiques quotidiennes.

Les objectifs d'emploi mondial intégrés dans les Objectifs du Développement Durable, avec un accent sur les différents aspects du travail décent, mais aussi les stratégies de politique régionale telles que Europe 2020 n'ont pas entièrement réalisé leurs ambitions. Cependant, ces points de repère mondiaux ou régionaux sont utiles comme orientation politique ultime, même si le changement est toujours tributaire d'acteurs nationaux ou locaux. Ici, les crises économiques ainsi que les contraintes politiques et financières entravent les progrès. Par conséquent, les politiques vers le renforcement du plein emploi équitable et un bon travail pour tous peuvent varier selon le niveau de développement économique et culturel dans différentes régions du monde, ainsi qu'en fonction des arrangements institutionnels au niveau national. Cependant, nous voyons un ensemble de politiques qui sont essentielles :

1. Règles concernant la protection de l'emploi, permettant une certaine flexibilité tout en évitant une segmentation plus forte du marché du travail.
2. Protection contre le chômage par l'assurance sociale et le soutien au revenu conjuguée avec les politiques actives du marché du travail tant pour remplacer le revenu perdu dans les phases de chômage que pour accélérer la réinsertion dans l'emploi.

3. La constitution de compétences à différentes étapes de la vie, assurant l'acquisition de compétences qui peuvent être utilisées dans le marché du travail ainsi que l'accès à l'éducation également pour les groupes vulnérables.
4. Des politiques efficaces pour tirer le meilleur parti de la diversité et garantir la non-discrimination.
5. Cadre législatif et normes de conventions collectives au sujet des conditions de travail, telles que la rémunération, le temps de travail et les aspects liés à la santé du travail, assurer une répartition équitable des gains économiques ainsi que des conditions de travail qui sont compatibles avec la santé et les exigences extra-professionnelles.

Dans l'ensemble, alors que les règles juridiques nationales et supranationales peuvent établir un cadre large mais contraignant, une importance particulière s'attache à la négociation collective entre les employeurs et les syndicats pour établir des arrangements appropriés concernant les conditions de travail dans certains secteurs ou certaines régions. Par conséquent, les capacités de négociation collective doivent être considérées comme un complément important à la législation.

Chapitre 8: Justice sociale, bien-être et organisation économique

Résumé:

Les indicateurs empiriques les plus largement utilisés de la justice sociale et du bien-être offrent une image contrastée du monde. En moyenne, on constate un progrès social au niveau mondial. L'inégalité mondiale semble avoir pris un tournant à la baisse au milieu des années 2000 pour la première fois depuis le début du 19^{ème} siècle. Pourtant, les écarts entre les pays les plus pauvres et les plus riches, et entre les ménages les plus pauvres et les plus riches, restent stupéfiants. Il est à craindre que le paysage économique général devienne moins favorable au progrès social mondial dans les années à venir, comme la richesse du 1% le plus riche de la population est en hausse dans la plupart des pays et les 5% les plus riches de la population dans le monde ont connu certains des gains les plus importants.

Les principes d'équité doivent être pris au sérieux pour juger ces disparités. Nous fournissons une vue d'ensemble du débat le plus récent sur les théories de la justice distributive dans la philosophie politique. Le consensus général est passé d'une vision utilitariste de la justice à une vision égalitaire, où l'égalité des biens primaires, des capacités, des ressources ou des opportunités - selon le point de vue - doit être garantie. La condition des plus démunis de la société, plutôt que de la classe moyenne, occupe désormais une place centrale. D'autres approches préconisent la libération des peuples opprimés par des relations économiques ou sociales dans les régimes capitalistes comme la base de la justice sociale.

Empiriquement, la mesure du bien-être subjectif sur des intervalles de temps longs a révélé des vérités troublantes. En dépit du fait que la consommation a augmenté d'au moins trois fois dans certains pays riches depuis les années 1950, l'augmentation du bien-être subjectif moyen a été pratiquement nulle. De plus, la disparition des filets de sécurité sociale liée aux changements institutionnels dans les pays en transition a dégradé considérablement le bien-être subjectif. Ces résultats mettent en évidence la dépendance du bien-être subjectif par rapport aux conditions sociales et institutionnelles.

Nous nous référons aux principes de la justice et du bien-être afin de comprendre les conséquences de ce que nous appelons la « concurrence réelle ». Cette concurrence se déroule également dans les zones hors-marché, y compris les institutions et la conception organisationnelle, ainsi que dans la politique et entre les systèmes économiques. Contrairement aux incitations personnelles, aux solutions individuelles et à courte vue de la concurrence idéale, la concurrence réelle récompense souvent des gains

complémentaires tels que la coopération, la confiance et la vision de long terme. Voilà pourquoi les forces concurrentielles mondiales peuvent induire l'égalité sociale qui révolutionne la structure politique et économique de l'intérieur.

En comparant une large gamme d'expériences, dans de petits et grands pays, de la Russie à la Corée du Sud et de la Scandinavie à l'Amérique latine, nous explorons la concurrence entre systèmes allant de la concurrence entre socialisme et capitalisme à celle entre politique et marchés, y compris les dictatures avec et sans marchés; et les marchés avec et sans une éthique sociale et des caractéristiques sociale-démocrates.

En examinant certains des mécanismes les plus importants pour améliorer la justice sociale et le bien-être, nous insistons sur le fait qu'il existe plusieurs façons d'atteindre le progrès social. On peut i) sortir la détermination des salaires de la concurrence sur le marché et la placer dans un système de prise de décision collective, ii) étendre l'État-providence au niveau national, en particulier les programmes universels de protection sociale, iii) fournir un système de revenu de base national qui libère les travailleurs de l'esclavage des rapports capitalistes, iv) transformer la structure des rapports de propriété et les relations capitalistes en défendant la nécessité de formes collectives de propriété, v) stimuler les coopératives de travail où les producteurs directs dans chaque entreprise prennent toutes les décisions majeures et partagent les revenus, vi) travailler pour un nouvel ordre mondial avec un état supranational qui est en mesure d'imposer, de réglementer et de redistribuer le capital et le revenu (qui peut bien sûr comprendre un revenu global de base) à travers les frontières nationales.

Nous soulignons que l'égalité sociale sous une forme ou une autre peut être utilisée comme une stratégie de développement. Il peut y avoir une forte complémentarité entre les marchés et l'intervention sociale mettant l'accent sur l'égalité, la participation et de la justice sociale. Il est important à la fois d'utiliser les marchés et d'appivoiser leurs forces quelque peu par des politiques démocratiques et un pouvoir compensateur.

En particulier, nous examinons comment la compression des salaires induit la modernisation, l'innovation et la productivité. Nous montrons comment l'écart de développement entre la plus moderne et la moins moderne des technologies en cours d'utilisation est déterminé par la façon dont les revenus du travail sont resserrés entre les travailleurs. Ces écarts de développement varient considérablement selon les pays. Beaucoup pensent que les États-Unis ont l'économie la plus moderne et devraient être utilisés comme une référence par rapport à des économies modernes et moins efficaces comme l'Inde et la Chine. Nous démontrons, cependant, comment l'écart de développement est beaucoup plus élevé aux États-Unis que dans les pays nordiques égalitaires. L'égalité

sociale fournit une économie plus efficace. Les écarts de développement réduits créent une rétroaction qui maintient la distribution des revenus resserrée.

De même, nous montrons comment un arrangement de l'État providence peut être utilisé pour renforcer les capacités, l'autonomisation des groupes faibles avec de faibles revenus, et aider les millions de personnes qui souffrent de la faim même dans les bonnes années. Un État providence peut avoir de puissants effets de long terme pour la productivité et le bien-être. Il peut également donner lieu à un multiplicateur social au niveau individuel et à un multiplicateur de l'égalité sociale au niveau de la société qui magnifie les impulsions initiales. Nous examinons aussi les raisons pour lesquelles tout bon chemin de développement doit avoir une redistribution continue.

Une expérience de premier plan dans la réalisation de niveaux élevés de développement économique combinés à l'égalité sociale provient des pays nordiques. Nous soutenons que les principes de base de leur modèle peuvent être utilisés dans les pays en développement. Le problème ne vient pas de la faisabilité économique, mais peut-être de la faisabilité politique. Enfin, nous mettons en garde qu'il n'est pas facile à implanter de dessus ou de l'extérieur une «éthique sociale», qui semble être un ingrédient clé des modèles de réussite. Bien que le développement économique, sur le long terme, semble aller de pair avec des préoccupations croissantes des individus pour l'ensemble de la société plutôt que leurs propres conditions matérielles, la culture semble exercer des influences durables sur ce chemin. Nous terminons notre chapitre avec quelques réflexions sur ce qui semble être les principales questions difficiles pour la justice sociale au 21^e siècle et au-delà.

Chapitre 9: Les paradoxes de la démocratie et l'État de droit

Résumé:

Le chapitre aborde certains paradoxes dans l'évolution de la démocratie et l'État de droit qui découlent du fait que plusieurs des promesses de progrès social développées après la Seconde Guerre mondiale ont été minées par des tensions internes dans les développements démocratiques ainsi que par d'autres tendances sociales et économiques.

Les réponses sociétales contre les développements néolibéraux ont cependant articulé des propositions visant à promouvoir les différentes visions démocratiques, mettant l'accent sur la participation et la délibération plutôt que sur la délégation et la prise de décision majoritaire. Dans ce chapitre, tout en précisant les défis que les politiques néolibérales ont provoqué pour les institutions et acteurs démocratiques, nous allons également examiner les réponses (propositions ainsi que pratiques) qui ont émergé pour faire face à ces défis. En faisant cela, nous notons que la conception même de la démocratie comme démocratie libérale (basée sur la délégation et le vote à la majorité) est sous contrainte alors que le néolibéralisme a attaqué ces mêmes institutions intermédiaires (partis, syndicats, associations volontaires) qui avaient été à la base du développement de l'état-providence et du capitalisme démocratique.

Nous observons des défis spécifiques au modèle libéral de la démocratie, mais aussi des opportunités pour le développement de différents modèles de démocratie, plus participatifs et délibératifs.

Nous commençons par constater une croissance de l'inégalité, ce qui signifie que la démocratie formelle est façonnée par les ressources inégales de pouvoir, comme la concentration des richesses a des avantages spéciaux dans sa capacité à influencer la prise de décision publique avec la convertibilité mutuelle des ressources économiques et politiques. La spirale de l'inégalité et du pouvoir politique de l'entreprise se traduit par une crise de légitimité croissante dans les anciennes et les nouvelles démocraties. La corruption est liée à cette crise, puisque le néolibéralisme, qui avait promis la séparation entre l'Etat et le marché, a en réalité augmenté la propagation du phénomène par la privatisation et la déréglementation. Cela a non seulement réduit la capacité de l'Etat pour contrôler les échanges corrompus, mais également encouragé les visions de succès privé en tant que préférables au détriment de l'intégrité publique. L'inefficacité qui a suivi et le manque de transparence favorisent la méfiance institutionnelle, avec des effets pervers.

Les défis sont aussi liés au fait que la démocratie a été principalement définie à l'échelle nationale, avec le « demos » identifié à la nation. La renormalisation économique produite par le capitalisme mondial a cependant un des effets complexes de déterritorialisation et de

reterritorialisation, ce qui nécessite de repenser (ce qui est encore inachevé) la base de la démocratie, mais aussi le bien-être et sa fondation dans les identités et les institutions. Dans le Nord et (avec des caractéristiques différentes) dans le Sud du globe, les mouvements de capitaux, mais aussi les mouvements de personnes posent des défis du pluralisme national et sa reconnaissance constitutionnelle, remettant en question des concepts clés tels que la définition de la communauté politique et de la souveraineté. La migration mondiale pose le défi de la relation entre les droits de l'homme et la citoyenneté, et des implications pratiques de leur compréhension variée. La citoyenneté est plus convenablement considérée comme liée non à des institutions fixes, mais plutôt comme des «actes de citoyennetés» exigeant subjectivité et agentivité et des conceptions plus inclusives.

Les principaux acteurs du développement de la démocratie ont été touchés par ces défis. Les partis politiques sont un élément important de la démocratie, mais ils sont devenus un intérêt à part entière, et souvent non représentatifs de la société. Une crise de la représentation a émergé d'un détachement social croissant des partis politiques vis-à-vis des clivages sociaux, ainsi que des représentants élus par rapport aux citoyens. Cela a eu des effets particulièrement dramatiques sur la gauche, lorsque les partis de gauche ont soutenu les réformes néolibérales. Se baser sur l'expertise pour le développement de politiques progressistes n'est pas une solution étant donné le pouvoir de la science ainsi que les défis croissants de la privatisation des connaissances, l'opacité de la production des connaissances et la persistance de déséquilibres fondamentaux dans l'accès au savoir. Des voies participatives d'accès aux institutions ont été ouvertes aux «citoyens ordinaires», toutefois, dans le cadre du néolibéralisme, elles sont souvent basées sur des conceptions individualistes et ne traitent pas les questions fondamentales des inégalités. Alors que les citoyens demandent souvent une participation directe, les expériences existantes leurs donnent rarement la parole.

Alors que le pouvoir judiciaire a été considéré comme un substitut à la participation démocratique pour les groupes minoritaires marginalisés, sa capacité d'application des droits est limitée par l'expansion (en particulier au niveau international) d'une «lex mercatoria», ainsi que par le recours aux tribunaux afin de protéger la liberté économique de la dynamique démocratique. L'État de droit a également été renversé par un accès inégal à la loi et par l'influence de l'argent tandis que le pouvoir judiciaire a aussi ses propres intérêts particuliers et les juristes d'entreprise assument une fonction de courtage sur les marchés mondialisés. D'autre part, dans le contrôle de la dissidence politique, l'État, loin d'être affaibli par la mondialisation, augmente en portée et en puissance. La «guerre contre le terrorisme» a été utilisée pour contester l'État de droit par la mise en place d'états d'urgence ainsi que des dérives autoritaires tentant d'imposer un «état

d'exception » permanent. En réponse aux inégalités croissantes et aux crises démocratiques, des mouvements sociaux progressistes ont développé des visions alternatives de la démocratie. Des conceptions participatives et délibératives ont été développées ainsi que préfigurées au cours des dernières vagues de protestations. Cependant, la consolidation des acteurs d'opposition fait face à des défis dans la fragmentation des bases sociales potentielles, la nécessité de construire une nouvelle identité collective, ainsi que d'établir des canaux d'accès au pouvoir. Cela a résulté de, mais aussi déclenché, la réduction des droits des citoyens et l'affaiblissement du contrat social sur lequel le progrès social dépend.

Chapter 10 : la violence, les guerres, la paix, la sécurité

Résumé :

Les questions de conflit, la violence et le progrès social ont longtemps été sujets de discussion philosophique. La base de ce chapitre est la nécessité de réaliser le changement social et le progrès social grâce à l'action publique. Des conditions de répression, par exemple, doivent être affrontées par la résistance populaire. Parfois, cela nécessite la violence ; la plupart du temps il est possible de recourir à d'autres moyens.

Le chapitre note qu'il semble y avoir un déclin à long terme du nombre et de l'intensité des guerres, au moins depuis la guerre de Corée et du Viêt Nam. Cependant, il y a aussi des données démontrant une hausse inquiétante dans les conflits armés, les guerres et le terrorisme, au cours des dernières années. D'importantes variations géographiques donnent des indices pour le contrôle de ce phénomène. Certaines régions ont connu une baisse constante de la violence politique organisée (à l'Est de l'Asie, l'Amérique du Sud et centrale) ; certaines régions ou pays connaissent plus de terrorisme que d'autres (notamment le Moyen-Orient et l'Asie du Sud). Le taux d'homicides diminue avec l'accroissement du développement humain et de l'intégration sociale, alors que les taux de suicide augmentent. Egaleme nt, la violence sexuelle et sexiste dans les situations de conflit montrent de grandes variations. Parmi les acteurs non étatiques (les groupes de guérilla, les mouvements de libération) certains ont été particulièrement coupables, alors que d'autres mis en place des contre-mesures efficaces, suggérant que ce phénomène est évitable.

A certains égards, les moyens de la violence, notamment le développement des armes nucléaires et les stocks ont été réduits, mais demeurent à des niveaux très élevés. Les dépenses militaires mondiales ont connu une hausse marquée, notamment au Moyen-Orient et pour certaines grandes puissances (Chine, Russie), qui sont aussi les principaux détenteurs de petites armes, les types d'armes principalement utilisées dans les conflits en Afrique, par exemple.

La persistance de la violence et des armes entrave les possibilités de progrès social et doit être inversée. Cependant, les actions internationales pour le contrôle de la violence sont insuffisantes dans l'engagement et l'application. Le système des Nations Unies a été activé depuis la fin de la guerre froide, mais a eu des difficultés à répondre aux défis de ces dernières années, bien évidemment, vu le caractère fortement internationalisé de la guerre civile en Syrie. De même, les mesures de désarmement n'ont pas progressé. Il semble y avoir peu d'espoir pour d'autres réductions des armements nucléaires. Le seul traité récent est le Traité sur le commerce des armes, qui est actuellement mis à l'épreuve dans la surveillance du commerce illicite d'armes.

Il y a des progrès dans le domaine de la paix et de la médiation, et la fin négociée des conflits armés est devenue plus fréquents et de qualité croissante. De même, la notion de construction de paix (« peacebuilding ») est apparue comme une réponse nouvelle et en évolution. Comme dans le cas de la résolution de conflits il y a un besoin de coopération des institutions internationales, régionales ou nationales. La capacité de l'État est importante puisque l'Etat est supposé faire face à l'augmentation de la violence et diriger la société vers le progrès social. Les Etats "faibles" doivent être considérés à la lumière de la composition multi-ethnique et de la dimension ethnique de la capacité de l'Etat. Ceci est lié à l'inégalité et à la marginalisation de groupes importants accroissant le risque de guerre. L'inégalité a une connexion avec l'apparition des guerres civiles en particulier. Les nouveaux médias sociaux jouent un rôle, non pas dans la création de conflits en tant que telle, mais dans la mobilisation d'une population.

La réduction des inégalités entre les groupes ethniques et les sexes, tout comme la démocratisation, suggèrent une tendance à long terme chargée d'espoir. Cependant, si un système démocratique n'aborde pas les questions d'inclusion ethnique, des divisions territoriales et du partage du pouvoir, il peut se traduire par une augmentation des tensions, conflits et violences.

De plus, le présent chapitre traite des questions de gouvernance mondiale. Il fait observer qu'il existe des variations géopolitiques, c'est-à-dire que la même question peut

différer d'une région à l'autre. Il convient également de noter qu'une grande partie de la coopération mondiale repose toujours sur des accords informels, qui rendent possibles l'action du Conseil de Sécurité de l'ONU dans certains cas, mais peut aussi empêcher la mise en œuvre des décisions. Il y a un besoin d'institutions qui soient stables, solides et durables.

Ce chapitre invite les lecteurs à faire des suggestions pour les conclusions et recommandations, s'appuyant, par exemple, sur des notions telles que la résilience, la sécurité humaine et les droits de l'homme.

Chapitre 11: Organisations Internationales et Technologies de Gouvernance

Résumé:

Le terme « organisations internationales », tel qu'utilisé dans ce chapitre, désigne des organisations au-delà d'un seul État qui se livrent à la gouvernance transnationale ou globale. Le chapitre se concentre sur cinq types d'organisations internationales : les organisations intergouvernementales dont les membres sont des États ; les organisations internationales non étatiques qui répondent directement à la politique transnationale ou mondiale ; les organisations internationales de la société civile ; les organisations internationales commerciales ; et les organisations internationales hybrides public-privé. Ce chapitre se concentre sur les organisations intergouvernementales car ils traitent des questions de droits de l'homme, de propriété intellectuelle, du changement climatique, de santé publique, de conflits et de sécurité et de migrations. En explorant les organisations internationales, ce chapitre commence par examiner si ces organismes ajoutent à l'ordre ou au désordre mondial. Bien que la recherche empirique soit limitée sur la mise en place de normes et le contrôle, il est clair qu'une poignée de pays dans parmi les pays du Nord dominant les organisations intergouvernementales.

Ce chapitre conclut que la gouvernance internationale et mondiale prolifère grâce à des variétés de technologies sociales. Pour le progrès social, une différence essentielle entre les technologies est fondée sur le respect de la souveraineté et de la discrétion locale donnée aux Etats et acteurs non étatiques au sein d'un Etat. Les technologies de gouvernance ont été critiquées parce qu'elles ont peu de mécanismes pour puiser dans la créativité et la connaissance tacite aux niveaux locaux et ils donnent implicitement l'expertise ainsi qu'une autorité normative dans le Nord et dans les centres de la géopolitique ou de la finance mondiale. Ce faisant, ils nient aussi la dignité aux acteurs nationaux.



Nos études de cas explorent ces questions à travers une variété de questions transnationales importantes dans le monde d'aujourd'hui. Bien que les questions soient sélectives, elles offrent un aperçu des relations entre le Nord et le Sud et les processus locaux et mondiaux. La section finale identifie les problèmes de financement et les questions financières, la responsabilité et les méthodes d'amélioration.

Chapitre 12 : Gouverner le Capital, le Travail, et la Nature dans un Monde en Mutation

Résumé

Ce chapitre tente de créer une boussole analytique large pour l'arpentage des principaux acteurs, institutions et instruments qui régissent notre monde. La «gouvernance» est une expression relativement nouvelle qui de plus en plus omniprésente dans ce contexte. La gouvernance peut être comprise comme un mode d'exercice du pouvoir organisé autour de plusieurs sites dispersés dans lesquels des réseaux transnationaux d'acteurs et d'intérêts publics et privés, ainsi que des acteurs nationaux et locaux, sont représentés avec en intensités et combinaisons variables. Ce chapitre tente de montrer les significations et les pratiques de gouvernance en relation avec les acteurs et les instruments (qui gouverne et comment ?) sujets et des objets (qui est régi ?), et les effets (avec quelles conséquences ?).

La gouvernance génère des problèmes et questions similaires dans de nombreux contextes comparables. Nous cartographions en conséquent ses trajectoires dans cinq grands domaines, à savoir la finance, l'investissement, le commerce, le travail et l'environnement, en mettant l'accent sur les dimensions clés suivantes : 1) les acteurs et institutions (qui gouverne, comment est structurée la gouvernance ?) ; 2) les principes et objectifs normatifs (pour qui, en quel nom, à quelle fin?) ; 3) les connaissances, instruments et outils (comment la gouvernance est-elle effectuée ?) ; 4) les sujets et les cibles (qui sont «régis», comment sont-ils définis et formés ?) ; 5) les publics et formes de participation (avec qui, qui peut contester et qui est responsable et envers qui ?) ; 6) les conséquences et les résultats (avec quels effets? Pour qui ?). Nous cherchons à clarifier trois questions transversales clés dans les cinq domaines : 1) quelle est la nature du changement institutionnel vers la gouvernance, comment les institutions se rapportent-elles les unes aux autres, à quel point est-ce que ces changements et relations sont uniformes ou

cohérents ? 2) quels instruments et processus régulateurs sont venus à incarner la règle de gouvernance, comment convergent ou divergent-ils dans différents domaines ? 3) quelles sont les tendances et implications futures probables ?

Ce chapitre reste un travail en cours et, en tant que tel, il est prématuré de distinguer ou de résumer ses conclusions. Une grande partie de ce qui suit reste donc préliminaire, et sujet de réflexion et de discussion approfondies. Le fait que le changement vers la gouvernance est contemporain voire conjoint à des changements profonds dans le sens et la nature du gouvernement, ainsi que ses objectifs, ses capacités et ses modalités d'intervention, a eu des implications importantes. Le rôle des Etats dans la sphère économique a, en particulier, été transformé, avec des objectifs de bien-être cédant aux exigences de l'ouverture économique concurrentielle. Les politiques pour un « avantage concurrentiel » plutôt qu'un « avantage comparatif » mettent davantage l'accent sur la promotion et la préservation d'un environnement de dépenses macro-économique et publique favorable aux investisseurs, abandonnant des objectifs économiques ou industriels stratégiques pour d'autres plus relationnels, et remplaçant la réglementation au niveau macro (par exemple, la politique industrielle) avec des formes d'intervention micro-économiques. Alors que les investissements publics dans la santé, l'éducation, et ainsi de suite ont diminué, les services autrefois entrepris par les gouvernements ont été déplacés vers des entités privées ou vers le secteur bénévole ; il y a également eu une augmentation générale des gouvernements partout dans le monde « contractant » des services à des agences privées ou quasi privées. Il y a eu des changements parallèles dans le domaine réglementaire avec les pouvoirs réglementaires des Etats, autrement une pierre de touche de souveraineté, de plus en plus négociés avec les acteurs privés transnationaux et les institutions financières internationales (IFI), et placés sous juridictions externes. Les changements de réglementation ont également des effets épistémiques renforcés et d'information qui peuvent naturaliser le changement du gouvernement à la gouvernance.

Dans un même temps il y a des différences importantes de trajectoire, d'impact et d'apprentissage dans les cinq domaines. La finance occupe une place particulière dans ce chapitre dans la mesure où elle a reconfiguré la nature du risque et les cadres cognitifs et politiques pour y faire face. Les pressions concurrentielles résultant de la déréglementation financière ont des implications plus larges pour la gouvernance et la société. Pourtant, les projets et les expériences de la gouvernance environnementale ne suggèrent pas un ascendant sans équivoque des marchés ou des institutions transnationales, ou la retraite de l'État, d'autres institutions locales, ou la responsabilité démocratique. Des tendances dans la réglementation du travail peuvent également refléter les préférences individuelles de l'Etat plus que des pressions transnationales directes. Elles peuvent également être contraires aux préférences des organisations internationales dans le domaine. Même dans le domaine controversé des traités d'investissement, il y a une fluidité continue considérable en ce qui concerne les normes, la juridiction, et les acteurs au sein et entre les arènes nationales et internationales.

Chapter 13 : Média et communications

Résumé :

L'évolution des technologies numériques au cours des 30 dernières années a massivement augmenté la capacité des êtres humains à communiquer à travers le temps et l'espace (section 1). Les infrastructures médiatiques ont simultanément acquis une énorme complexité. Par « médias », nous entendons les technologies pour la production, diffusion et réception de la communication, mais aussi les contenus distribués par le biais de ces technologies et les institutions associées à leur production, diffusion et réception. Les relations entre les médias, les communications et le progrès social sont complexes. Plus de gens peuvent maintenant donner du sens et être connectés à travers les médias, fournissant une ressource importante pour les nouveaux mouvements pour la justice et le progrès social. Simultanément, la répartition inégale des possibilités d'accès et d'utilisation des médias est elle-même une dimension de justice sociale.

Les infrastructures médiatiques et l'accès aux médias se sont répandus de façon inégale à travers le monde (section 2). Les conséquences des médias pour le progrès social ne peuvent être déterminées à un niveau général. Les préoccupations au sujet de l'inégalité médiatique exprimées dans le Rapport MacBride de l'UNESCO (1980) n'ont pas généré de changement majeur (2.1). Les médias traditionnels et numériques se sont développés différemment à travers le monde, avec une marchandisation et un contrôle d'Etat variables (études de cas sur la Chine, la Russie, la Suède, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Mexique : 2.2). Les inégalités d'accès aux infrastructures médiatiques (2.3) sont frappantes, non seulement entre régions et entre pays mais aussi à l'intérieur des pays, avec des implications pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les flux culturels à travers les médias varient considérablement au sein des régions et entre elles (2.4).

En même temps, (2.5) la dépendance croissante des populations vis-à-vis d'une infrastructure en ligne qui sert de médiateur à la vie quotidienne augmente l'importance des sociétés qui fournissent cette infrastructure. Cela a transformé la gouvernance des infrastructures médiatiques (section 3), avec un passage d'une gouvernance formelle à une

gouvernance informelle et une importance croissante des institutions et des pratiques de gouvernance transnationale, de sorte que les entreprises, et non les Etats, exercent une influence prédominante (3.2), y compris à travers l'emploi d'algorithmes, avec des implications ambiguës pour le pouvoir des entreprises et les droits individuels, pour la sphère publique et pour le progrès social (3.3).

Le journalisme a été pendant des siècles une forme institutionnelle clé pour la diffusion publique de connaissance, et a ainsi contribué au progrès social (section 4). Alors que les technologies numériques ont augmenté le nombre de personnes qui peuvent faire du journalisme (voir 4.5 sur les médias citoyens), d'autres aspects de la numérisation ont endommagé l'économie du journalisme publique (4.3), avec de nouvelles menaces pour les journalistes dans une instabilité politique croissante (4.4). Cependant, de nouvelles voix sont apparues dans le journalisme global (4.6 sur TeleSUR et Al Jazeera).

La mise en réseau croissante des communications modifie la citoyenneté aussi, du fait que les citoyens trouvent de l'information, développent des loyautés imaginatives et établissent des liens pratiques au-delà des frontières nationales, pas seulement dans le Nord global (section 5), et avec des implications particulières pour la jeunesse mondiale (5.2). Une vie plus « connectée » n'est cependant pas tout simplement « meilleure » (voir 5.3, l'étude de cas de la vie dans un village du patrimoine chinois et 5.4 sur l'oppression et la résistance des travailleurs précaires basés sur les médias en Asie de l'Est).

Les luttes pour la justice sociale par le biais de la démocratisation des médias (article 6) ont acquis une importance nouvelle, en écho aux luttes antérieures (6.1) et mettant en avant la transparence et la responsabilité des infrastructures médiatiques, et les flux de données en particulier (6.2), avec des implications pour les ODD et l'Indicateur de Progrès Social. Les préoccupations concernent la neutralité du net, la liberté d'Internet, les opérations discriminatoires d'algorithmes, et la surveillance automatisée sur laquelle s'appuient la plupart des entreprises en ligne. Il y a des implications pour l'Etat et le pouvoir des entreprises (6.4) que la société civile a contesté (6.3 sur l'Inde et les bases

gratuites de Facebook). Un nouveau modèle audacieux de gouvernance de l'Internet a vu le jour au Brésil (6.5 sur *Marco Civil*).

Cependant, les médias restent le canal par lequel de nombreuses luttes pour le progrès social sont poursuivies (section 7). Un exemple important d'une utilisation innovante des médias pour le progrès social était celui des Zapatistes au Mexique (7.1), mais les utilisations des technologies médiatiques de la part des mouvements sociaux ont pris de nombreuses formes à travers le monde, exposant d'importantes contraintes (7.2). Etant donné que les anciens médias ne disparaissent généralement pas mais sont reliés de nouvelles façons par le biais de médias numériques, les mouvements qui luttent pour le progrès social se sont généralement appuyés sur des *écologies* de ressources médiatiques (7.3), les luttes contre les injustices rencontrées par les personnes handicapées étant un exemple de l'utilisation créative des ressources médiatiques (7.4).

L'accès *effectif* aux médias est une composante nécessaire de la justice sociale (article 8). Mais les conséquences des médias pour le progrès social sont compliquées par un accès inégal aux médias, par la pluralité des espaces où les gens se connectent à travers les médias, et par les multiples utilisations des ressources de communication (les discours de haine sont aussi démultipliés par l'Internet). L'Indicateur de Progrès Social devrait mesurer la répartition des possibilités d'accès et d'usage effectifs aux médias, et tenir compte des droits de communication. Les infrastructures médiatiques sont un bien commun dont la gouvernance devrait être ouverte à la participation démocratique. Les préoccupations relatives à la surveillance automatisée et aux coûts environnementaux des déchets numériques doivent également être pris en compte. Notre plan d'action et nos outils listent de multiples mesures à ces fins.

Chapitre 14 : L'Inégalité en tant que Défi à la Démocratie

Résumé :

La démocratie, comme nous la comprenons, est un processus de prise de décisions collective entre personnes, qui émet des normes collectivement contraignantes pour la société de ces personnes. C'est un processus de prise de décision dans lequel les personnes participent en tant qu'égaux dans la détermination des normes légales et conventionnelles qui les lient et dans lequel le groupe de personnes, pris collectivement, est souverain. La démocratie peut être comprise comme un terme descriptif, se référant à des sociétés politiques qui existent réellement, ou comme un idéal normatif pour l'évaluation des sociétés politiques. Ce chapitre porte essentiellement sur les principes moraux fondamentaux qui peuvent justifier ce processus égalitaire de la prise de décisions collective et sur les défis à la compréhension et la réalisation de cet idéal dans le monde moderne.

Les défis pour articuler et mettre en œuvre le principe démocratique surgissent en raison de la réalité de l'inégalité économique, du pluralisme des sexes, religieux, ethnique et racial des sociétés modernes, et du fait que ces sociétés font partie d'une société mondiale plus large. Nous discutons et évaluons la pertinence des institutions démocratiques, des procédures et des organisations pour traduire les principes moraux dans la grammaire structurale des démocraties d'aujourd'hui et dans quelle mesure ils peuvent garantir les principes fondamentaux et les promesses normatives de la démocratie. Les idées d'égalité et de souveraineté à la base de la démocratie ne peuvent être pleinement appréciées sans une compréhension du pluralisme et de la complexité des sociétés modernes.

Nous prenons l'égalité publique comme le principe normatif de base soutenant la démocratie et guidant nos efforts pour comprendre les défis auxquels la démocratie est confrontée. Le principe nous aide à réfléchir à propos de la démocratie le long de deux

dimensions distinctes : procédurale et substantive. La démocratie est fondée sur le principe d'égalité dans le sens que parce que les personnes ont un statut et une valeur égaux, le processus de prise de décisions collective est destiné à réaliser la promotion égale des intérêts des membres de la société. L'idéal de la démocratie est une réalisation publique unique de statut et de valeur égaux de chaque citoyen dans le sens que tous peuvent voir qu'ils sont traités comme des égaux en dépit de tous les désaccords et les conflits d'intérêts qui surviennent dans les sociétés modernes. La démocratie y parvient en donnant aux gens une voix égale dans la prise de décisions collectivement contraignantes et en protégeant des droits civils fondamentaux. Ce pied d'égalité implique l'égalité des capacités pour délibérer avec des concitoyens et des droits de vote égaux et des capacités à négocier lorsque des désaccords persistent. Le défi est d'étendre et approfondir cette idée dans le contexte des sociétés hautement pluralistes et au-delà de l'état.

Le principe de l'égalité publique fonde aussi les droits civils fondamentaux des personnes. Il y a certains droits civils et libéraux de base dont le respect et la protection sont aussi importants à la réalisation publique de l'égalité de statut et de valeur des personnes que la démocratie elle-même. Et ces droits doivent être respectés et protégés par la prise de décisions démocratique, tout autant que la démocratie elle-même si les personnes doivent être traitées publiquement comme des égaux. Cette dimension substantive de l'égalité public est également une source de débat et de controverse.

Dans un même temps, l'idée d'égalité au cœur de la démocratie est elle-même une notion contestée. Et les défis que nous abordons dans les parties suivantes de ce chapitre font ressortir quelques-unes des principales sources de contestation. Et donc l'idéal de l'égalité public lui-même doit faire l'objet d'une discussion et d'une révision permanentes. En ce sens, la démocratie est un idéal qui n'est jamais pleinement réalisé.

Nous avons structuré le chapitre le long des défis fondamentaux que la démocratie affronte au 21ème siècle. Ces défis sont : l'inégalité socio-économique, l'inégalité entre les sexes, l'inégalité religieuse, l'inégalité raciale, l'inégalité générationnelle, l'inégalité raciale,

la mondialisation en tant que menace extérieure à l'égalité publique, le populisme en tant que défi de plus en plus puissant dans le monde de l'OCDE, et le risque que le principe de la démocratie, le *demos* soit en déperissement. Ces sous-chapitres individuels se concentrent en particulier sur les défis à la démocratie, mais ils fournissent également certaines réponses à ceux-ci. La seconde partie du chapitre change le focus dans la mesure où il traite principalement des réponses telles que les innovations démocratiques en Europe et en Amérique latine en tant que réponses précises aux insuffisances de la démocratie représentative. Nous abordons également la question de quelles normes démocratiques devraient guider les procédures de gouvernance supranationale et quelle science peut contribuer à résoudre certains des défis que la science elle-même et la démocratie affrontent.

Afin de permettre un espace démocratique avec la vision d'un projet toujours en expansion, à la fois le *demos* et l'égalité doivent être au cœur de la démocratie. Dans notre monde, l'état est toujours l'arène la plus probable pour matérialiser les droits politiques. Dans une constellation post-nationale, le patriotisme constitutionnel est trop mince et le populisme en tant que fondamentalisme est trop dangereux. Aller au-delà de la nation ne devrait pas signifier abandonner le *demos* ; multi-ethnique dans sa nature et donc éloignée du nationalisme organique, et se déplaçant vers un plus grand respect des droits de l'homme à l'échelle internationale comme une norme réglementaire, le *demos*, cherchant l'égalité, en tant que création d'Etats démocratiques est un principe directeur de l'humanisme. C'est donc encore une voie viable de réclamer un *demos* civique au cœur du régime démocratique en tant que conception institutionnelle principale pour intégrer l'égalité politique.

Chapitre 16. Les religions et le progrès social : évaluations critiques et partenariats créatifs

Résumé :

Ce chapitre comporte huit sections de fond et une brève conclusion. D'une manière générale les sections couvrent plusieurs niveaux - de la famille à la terre elle-même. Les sections 3-5 sont en grande partie politiques ; la section 6 a une perspective économique ; et la section 7 traite des questions écologiques.

La section 1 - « **Introduction** » - définit notre objectif global, qui est de déterminer l'importance de la religion pour le progrès social à travers une grande variété de domaines. Nous partons de l'hypothèse que les aspirations religieuses font partie intégrante de la vie sociale d'une grande partie de la population mondiale et donc du progrès social. Une attention particulière est accordée à la définition claire des termes, y compris la religion elle-même.

La section 2 - « **Famille, genre et sexualité** » - affirme que les relations humaines intimes ont toujours été façonnées par des règles religieuses, des rituels et des interdictions. Ici, nous proposons des outils pour évaluer les obstacles religieux et le potentiel d'un partenariat entre institutions religieuses et non-religieuses dans la quête de progrès dans ces lieux sociaux les plus fondamentaux. Abandonner la vision persistante qui oppose le progrès laïque et la réaction religieuse est la première étape. Une littérature en plein essor met en exergue à la fois une forte défense de la famille conjugale hétérosexuelle par des dirigeants masculins dans de nombreuses traditions religieuses, mais aussi des mouvements religieux alternatifs et des usages tactiques de la tradition existante dans les pratiques quotidiennes.

La section 3 traite du sujet « **Différences et diversité** » - reconnaissant que ces termes signifient des choses différentes dans des endroits différents. L'objectif reste cependant constant : découvrir comment des gens d'affiliations religieuses différentes apprennent à s'épanouir dans la compagnie des autres. En utilisant une variété d'études de

cas - Singapour, Chine, Europe et Etats-Unis - nous soutenons que les stratégies de réussite varient, mais la nécessité d'un processus de décision politique bien informé est cruciale dans un contexte mondial de plus en plus fluide. La migration apparaît comme un sous-thème important.

La section 4, « **Religion et gouvernance démocratique** », commence par examiner la place de la religion dans l'un des plus grands défis mondiaux du XXI^e siècle : le développement des structures de gouvernance qui sont responsables devant les citoyens et représentatives de leurs populations. Les données indiquent qu'aucune tradition religieuse n'est intrinsèquement démocratique ou anti-démocratique. Des études de cas de l'Inde, de la Chine et du Venezuela démontrent les relations extrêmement variées entre les religions et les régimes démocratiques.

La section 5 a pour thème « **Religion, conflit et paix** ». Une conclusion claire émerge : la religion est ni intrinsèquement violente, ni pacifique, mais comprend des pratiques, des croyances, des valeurs et des institutions qui peuvent aller dans les deux sens. Une évaluation minutieuse du contexte particulier et des religions particulières en jeu est la première étape vers le progrès social. Une attention particulière est accordée aux sites - géographiques, politiques et sociaux - de violence potentielle et destructrice.

La section 6 se tourne vers une direction différente pour examiner le « **Bien-être de tous les jours : Economie, éducation, santé et développement** ». Nous soutenons que le bien-être économique, l'éducation et la santé sont des objectifs partagés par des groupes religieux et tissés dans les visions du monde religieuses. Les Yorubas du Nigeria, par exemple, invoquent « ire owo » (la bénédiction de la richesse), « ire omo » (la bénédiction des enfants et de la croissance), et « ire alafia » (la bénédiction de la paix et de la longévité de vie) (Olupona 2014). Cela dit, il y a beaucoup d'endroits où les idées et pratiques religieuses sont en contradiction avec les normes laïques. Les Etats, organisations non-gouvernementales (ONG), communautés religieuses et cultures locales d'origine religieuse ont tous un rôle à jouer dans le bien-être matériel. Des partenariats bien choisis sont particulièrement efficaces dans ce domaine.

La section 7 concerne le « **Soin de la Terre** », et observe que les conceptions religieuses de la Terre et le militantisme pour l'environnement basé sur la foi partagent beaucoup avec les groupes laïques. Des partenariats efficaces améliorent les capacités des divers acteurs dans ce domaine. Plus profondément, certaines communautés religieuses affirment une position morale qui conteste la conception même de « l'environnement-ressource » dans la société capitaliste globale, contestant ainsi les systèmes établis du pouvoir, du savoir et de la technologie.

La Section 8, nommée « **Religion et droits de l'Homme** », relativement courte, agit comme une coda aux sections substantives de ce chapitre et introduit un thème transversal. Durant nos discussions sur le rôle de la religion dans la vie politique et sociale, nous avons rencontré des questions complexes sur les droits de l'Homme et leur relation à la religion. Ici le progrès social est facilité par l'imagination des défenseurs des droits de l'Homme, qui sont prêts à rechercher des partenariats créatifs avec les organisations et leaders religieux, qui non seulement partagent mais aussi peuvent « traduire » leurs objectifs.

Chacune des sections ci-dessus se termine par un bref résumé et une série de recommandations pertinentes par rapport à la question étudiée. La section 9, intitulée « **Thèmes et implications: Outils pour l'action** » regroupe l'ensemble du chapitre dans cinq thèmes interdépendants: la persistance de la religion au 21^{ème} siècle; l'importance du contexte dans les différents résultats - en notant le rôle des sciences sociales dans ce domaine; la nécessité de l'éducation dans son sens le plus large pour améliorer la compétence culturelle; l'importance de la religion dans l'amorce du changement; et les avantages des partenariats bien pensés. Chacun de ces thèmes se termine par un plan d'action.

Le besoin constant d'une évaluation éclairée et les avantages tangibles de partenariats créatifs entre les organismes religieux et séculiers sont nos conclusions principales.

Chapitre 17 : La Pluralisation des Familles

Résumé

La famille est une institution centrale au bien-être individuel et aux sociétés vigoureuses en raison de la prise de soin, du développement humain, et de l'affiliation que les familles soutiennent. Ce chapitre définit les familles comme groupes sociaux étroitement soudés par des relations de parenté reconnues localement qui sont fondées sur des attentes de réciprocité, d'obligation et d'obéissance, habituellement mais pas toujours basées sur le lien du sang et/ou une cohabitation ou un attachement stable qui tombe en dehors de la dynamique des marchés et Etats (bien qu'influencés par ces sphères).

La grande majorité de la population mondiale vit la majorité de leur vie au sein des unités familiales, de toutes formes et tailles. Indépendamment de l'énorme diversité dans le type et la composition de famille, et leur situation socio-économique, politique et culturelle, toutes les familles ont certains points communs. Elles doivent toutes faire face à la nécessité d'équilibrer la production et la reproduction, ou, en d'autres termes, d'assurer un revenu et des soins. La plupart des familles à un certain moment élèvent des enfants, et tous vieillissent s'ils sont assez chanceux pour ne pas mourir jeunes. Au mieux, les familles offrent également à leurs membres de l'amour, et un sens de signification et d'appartenance. Au pire, les familles peuvent faire face à de graves privations matérielles ou être sujets à la négligence, l'abus et l'inégalité, compromettant la capacité de leurs membres à s'épanouir en tant qu'êtres humains.

La question phare du chapitre est : comment les sociétés peuvent-elles supporter les conditions pour le XXI^e siècle qui permettent aux familles de s'épanouir, et dans le même temps, promouvoir le choix individuel, l'égalité et la dignité ? Deux questions interdépendantes suivent ensuite : premièrement, comment les sociétés peuvent-elles soutenir les fonctions importantes des familles - les soins, le développement humain, et l'appartenance - afin de promouvoir la dignité, les opportunités de vie, et la protection contre les risques des membres de la famille ? Deuxièmement, alors qu'ils supportent ces fonctions importantes des familles, comment les sociétés peuvent-elles réduire les aspects socio-économiques et autres formes d'inégalité et de domination que les familles reproduisent souvent, tant au sein qu'entre les familles ?

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première partie fournit un contexte général pour discuter des familles. Premièrement, elle identifie les frontières entre les familles et d'autres

domaines ou institutions ; deuxièmement, elle donne un aperçu des tendances historiques ; troisièmement, elle expose les défis contemporains ; quatrièmement, elle traite de la (des) reconnaissance(s) juridique(s) des familles, tant en ce qui concerne les partenaires que les enfants ; et cinquièmement, elle examine le contexte socio-économique des familles. La deuxième partie se concentre sur les relations *au sein des* familles. La discussion est divisée en quatre sections : premièrement, les relations entre partenaires ; deuxièmement, les relations adultes-enfants ; troisièmement, le vieillissement des membres de la famille ; et quatrièmement, d'autres adultes au sein des familles. La partie 3 contient des recommandations politiques.

Les données empiriques révèlent une tendance générale vers l'acceptation juridique des partenariats adultes consensuels, malgré des variations régionales. Sur les relations avec les partenaires au sein des familles, les données montrent que la tendance générale vers une loi familiale plus équitable entre les sexes et une plus grande égalité des sexes dans l'éducation, la participation au marché du travail et la propriété des biens, est associée à l'amélioration de l'intégrité physique des femmes et à une prise de décision plus commune, et à des améliorations dans le bien-être de la famille dans son ensemble. Dans le même temps, ces liens ne sont pas automatiques, et exigent des efforts concertés de la part de l'Etat pour donner et faire respecter un cadre juridique à l'appui de l'égalité des sexes. Sur le sujet des relations adultes-enfants, les données montrent que le rôle de l'État de garantir un revenu à paliers aux familles avec des enfants est essentiel pour le bien-être physique et matériel des enfants. Au-delà de cela, assurer un équilibre sain des soins familiaux (y compris paternel), et d'une bonne qualité des soins institutionnels permet aux enfants et à leurs familles de s'épanouir. Enfin, des efforts déployés par l'État pour protéger les enfants réussissent mieux lorsqu'ils soutiennent systématiquement les familles dans des manières préventives plutôt qu'en séparant de manière coercitive les enfants de leur foyer après un cas de maltraitance. Dans l'ensemble, les soins pour les personnes âgées dans le monde restent aussi centrés sur la famille. Le défi concernant le vieillissement de la société est de garantir l'accès aux services de soins pour soulager le fardeau des familles, en particulier les femmes déjà surchargées de travail, et pour assurer la dignité des personnes âgées.

Le chapitre fait les recommandations suivantes : sur la reconnaissance de la famille, l'objectif de la politique étatique devrait être de supporter la vaste gamme des relations dans lesquelles les gens organisent leur vie familiale, compatibles avec la promotion de la dignité humaine et de l'équité à

l'intérieur et à l'extérieur de ces relations. Pour les droits et règlements *au sein* des familles, les lois devraient respecter l'égalité et la dignité entre partenaires et autres adultes, et le respect et la protection des enfants.

Etant donnée l'étendue des transformations que les familles ont subies au cours du dernier demi-siècle, nous recommandons un double rôle important de l'Etat au-delà des réglementations juridiques pour assurer des familles florissantes, bien équipées pour faire face aux défis du XXI^e siècle : premièrement, les transferts qui garantissent un revenu minimum à paliers pour toutes les familles ayant des personnes à charge (enfants, personnes âgées ou handicapées, etc.); et deuxièmement, une éducation et un service de soins fondés par l'Etat avec les principes universels, pour permettre aux familles de maintenir un équilibre sain entre les deux responsabilités de production et de reproduction. Alors que certains de ces investissements paient pour eux-mêmes à moyen et long terme, nous faisons aussi un appel à l'impôt progressif, y compris un fort impôt sur l'héritage pour atténuer les inégalités entre les familles. En somme, les familles fondées sur des principes égalitaires, en faveur de politiques d'État qui permettent aux familles de s'épanouir, fournissent l'environnement le plus propice pour faire ce que les familles peuvent faire de mieux : fournir un espace où les personnes sont aimées et élevées, aiment et élèvent en retour, et sont capables de s'épanouir à leur plein potentiel.

Chapitre 19 : Comment l'Éducation Peut Favoriser le Progrès Social

Résumé

Il y a beaucoup de raisons de croire que l'augmentation des opportunités et de la réussite dans l'éducation mène au progrès social. Le but de ce chapitre est d'examiner comment l'éducation peut favoriser le progrès social. Répondre à cette question n'est pas simple. L'éducation a plusieurs objectifs, et la façon dont l'enseignement est fournie - la gouvernance dans l'éducation, les établissements d'enseignement, les éducateurs, le curriculum et la pédagogie - a une grande importance. Nous couvrons chacun de ces sujets dans ce chapitre, en regardant les tendances à travers le monde et en cherchant à vérifier ce que les chercheurs connaissent à propos des meilleures et pires formes de provision éducative.

Pour comprendre le lien entre l'éducation et le progrès social, nous distinguons quatre objectifs distincts de l'éducation : économique, civique, humaniste, et la promotion de l'équité.

Chacun de ces objectifs peut être vu à partir d'une perspective individuelle et collective.

1. L'éducation développe des compétences productives, et cela est précieux pour l'individu, pour avancer dans le marché du travail et pour la société, pour améliorer et maintenir la prospérité et la concurrence dans une économie mondialisée.
2. L'éducation développe des compétences civiques, et cela est précieux pour l'individu, pour permettre une participation significative dans la société civile et la vie politique, et pour la société, pour bénéficier d'une citoyenneté informée et engagée.

3. L'éducation développe les talents et les intérêts humains, et cela est précieux pour l'individu, permettant un développement personnel, et pour la société, étant donné que l'expansion des connaissances et des réalisations humaines est précieuse pour elle-même.
4. L'éducation peut être un véhicule pour l'équité et une plus grande inclusion sociale, ou en cas d'absence ou de mauvaise distribution, un véhicule pour l'injustice et une plus grande exclusion sociale.

Ces objectifs distincts de l'éducation se connectent de multiples façons à la définition du progrès social donnée dans le chapitre 2. Certains de ces connexions sont évidentes. Les valeurs fondamentales du progrès humain comprennent le bien-être, la liberté, la solidarité, les relations sociales, l'estime et la reconnaissance, et les biens culturels. La finalité humaniste - développer les talents et les intérêts humains - facilite le bien-être (certains pourraient même dire *constitue* le bien-être), cultive les capacités essentielles à la liberté, favorise l'estime et la reconnaissance, et contribue aux biens culturels. Le but civique - le développement des compétences et des dispositions civiques - aident à établir la base des relations sociales, développer des liens de solidarité entre les citoyens, et encourager l'estime et la reconnaissance. Et dans la mesure où l'éducation est un véhicule pour l'équité et l'inclusion sociale, c'est un mécanisme essentiel pour presque chaque valeur sur la liste.

Dans l'ensemble, l'éducation porte sur le déchaînement des capacités humaines : économique, civique et humaniste. Lorsque l'éducation est réussie, elle permet aux individus non seulement d'exercer leur organisme à participer à l'activité économique, civique et humaniste, mais aussi à former ou reformer la vie économique, civique et humaniste. Quand on pense à la relation entre l'éducation et la justice, nous arrivons à deux conclusions supplémentaires. En premier lieu, la justice exige qu'à chaque individu soit offert des possibilités d'éducation équitables. Deuxièmement, la provision d'accès à l'éducation, à travers les quatre objectifs, est essentielle au progrès social et à la promotion

de la justice. Cela comprend l'accès à l'éducation, les expériences au sein de celle-ci, et les résultats de celle-ci.

Dans la première partie du chapitre, nous présentons une vue d'ensemble de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui, montrant comment l'éducation formelle s'est élargie au cours des dernières décennies, et en insistant sur la façon dont elle se rapporte à la citoyenneté, aux opportunités croissantes pour la mobilité sociale, le développement économique et l'équité. Nous faisons le bilan de ce qui a été réalisé et est encore à faire pour améliorer l'accès à une éducation de qualité dans les régions les plus pauvres du monde, à travers les objectifs avancés soutenus favorisés par la communauté mondiale, qui se préoccupe surtout de l'éducation initiale et obligatoire ; et nous jetons un œil de plus près sur les rôles particuliers joués par l'enseignement professionnel et supérieur. Chacune de ces dimensions est sujette à controverses, que nous essayons de prendre en compte, tout en mettant l'accent sur les effets positifs globaux de l'éducation pour le progrès social.

Le rôle crucial que peut jouer l'éducation dans la promotion du progrès social dépend évidemment de la gouvernance de l'éducation, des établissements d'enseignement et des éducateurs, ainsi que du contenu et de la pédagogie de l'éducation. Par conséquent, il est nécessaire de considérer au moins trois niveaux d'effets qui sont fortement interconnectés : le niveau d'instruction concret en classe (le niveau micro). Les éducateurs sont les principaux acteurs à ce niveau ; le niveau des institutions (écoles, écoles maternelles, crèches, universités, etc. ; le niveau méso). Ici, les directeurs ont une influence substantielle ; et le niveau du système éducatif (le niveau macro). Les décideurs et les autorités éducatives sont les acteurs centraux ici.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous discutons des facilitateurs et des obstacles à l'éducation comme un moyen pour le progrès social en trois paragraphes. Le premier paragraphe met l'accent sur la gouvernance de l'éducation et donc le niveau macro. Ici, nous discutons comment les modes de gouvernance affectent le potentiel de l'éducation pour contribuer au progrès social. Le deuxième paragraphe vise les institutions et les

éducateurs. Cela signifie qu'il se concentre sur les niveaux méso et micro. Ce paragraphe décrit les caractéristiques des établissements d'enseignement réussis et les compétences que les éducateurs et directeurs devraient avoir pour contribuer aux quatre objectifs de l'éducation. Le troisième et dernier paragraphe se concentre sur le contenu de l'éducation et de la pédagogie et concerne les trois niveaux. Concrètement, il examine le programme de base pour le 21^e siècle et surtout la formation d'identité comme un thème important de base dans l'éducation, ainsi que deux tendances importantes dans la pédagogie : l'éducation centrée sur l'apprenant et le rôle de la technologie. Les trois paragraphes fournissent des recommandations finales.

Une dernière note de mise en garde : l'éducation peut être étudiée à partir d'une vaste gamme d'approches disciplinaires, les questions et les priorités des politiques d'éducation varient énormément entre les sociétés développées et en développement et les groupes sociaux, les différents contextes culturels et orientations philosophiques, et sont souvent controversées. Ce chapitre ne peut pas prendre en compte cette énorme variété, ni dissimuler les vues différentes et opposées qui peuvent exister. Il peut, cependant, fournir une vue d'ensemble de la pertinence de l'éducation pour le progrès social, ce qui a été accompli, quelles sont les questions en suspens dans différents contextes, et identifier quelques-unes des principales questions soulevées par les sciences sociales pour rendre l'éducation plus accessible et significative pour tous.

Chapitre 20: Le lien social d'appartenance

Summary

Le lien social d'appartenance est une relation qu'un individu entretient avec la société ou avec un groupe plus spécifique comme la famille, la communauté, la caste, la race, la classe, la nation... En tant que telle, cette notion a été fréquemment analysée selon trois lignes conceptuelles différentes.

L'une de ces lignes concerne comment, et en quel sens, l'appartenance confère une « identité ». Le concept d'identité est devenu central depuis plusieurs décennies, en particulier du fait de l'émergence de mouvements politiques identitaires, une forme de fonctionnement de la politique dans laquelle les gens sont censés se mobiliser autour de ce à quoi ils s'identifient, comme la religion, la nationalité, la caste ou la race – comme musulman, comme Québécois, comme Dalit, ou comme Afro-Américain....

Une autre ligne a consisté à interpréter l'appartenance en termes de sentiments de solidarité ou de fraternité avec les autres membres du groupe.

Une troisième ligne s'est attachée à la condition dans laquelle l'appartenance vient à manquer ou est réprimée et difficile ; souvent cette condition est discutée sous le nom « d'aliénation » et l'appartenance, dans ce cas, est associée à une vie non-aliénée.

La première de ces lignes – l'appartenance comme identité – est plus ou moins descriptive, tandis que la seconde et la troisième – l'appartenance créant des émotions de compassion et de solidarité, ou comme vie non-aliénée – sont plutôt conçues en termes normatifs, concernant des idéaux ou valeurs auxquels nous devrions aspirer.

Il y a une vaste littérature sur chacune de ces façons de penser l'appartenance, mais on ne s'efforcera pas de la résumer ici. Au lieu de cela, le chapitre commence par une élaboration conceptuelle des questions théoriques se posant dans ces trois approches de l'appartenance et procède ensuite à un examen empirique de la façon dont ces questions se manifestent dans différentes parties du monde. Bien qu'il n'y ait aucune prétention à couvrir l'ensemble du globe, cette étude couvre néanmoins brièvement des zones aussi diverses que l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique Latine, le Moyen Orient, et l'Asie du Sud. Au long de cette revue empirique et analyse, la notion d'appartenance sera envisagée dans une grande variété de contextes : race, caste, religion, tribu, groupe indigène, ethnique, nationalité, classe, et langue...

